

Dossier : Villeparisis avec et pour les habitants !

À Villeparisis, la Ville est fière de dessiner et d'imaginer demain avec et pour les habitants. L'équipe municipale s'était engagée, c'est chose faite. Villeparisis est une ville citoyenne qui a fait de la participation et de l'engagement des citoyens une priorité. Les Villeparisiens participent à la vie de leur cité, à son évolution et leur parole compte !



La participation citoyenne est un enjeu majeur parce qu'elle permet de maintenir et renforcer un lien permanent avec les habitants, de mieux expliquer et évaluer l'Action de la Ville et ainsi de rendre le service public plus efficace. L'équipe municipale s'en est emparée, soucieuse de remettre les habitants au cœur de l'élaboration des politiques publiques. Pour cela, la Ville a adopté de nombreux dispositifs et outils, tous plus innovants et plus participatifs les uns que les autres : le Budget de participation citoyenne, les instances participatives comme le Conseil de participation citoyenne, le Conseil municipal des jeunes et le Conseil communal des enfants, le bus citoyen, la Semaine bilan, la plateforme participation.villeparisis.fr, les Agoras citoyennes...

Semaine bilan : quand les élus viennent en bas de chez vous

Comme depuis le début du mandat, les élus iront à la rencontre des habitants lors de la Semaine bilan, accompagnés du bus citoyen. Pour les Villeparisiens c'est l'occasion d'échanger sur le bilan municipal annuel dans tous les quartiers, de poser des questions, de discuter des actions entreprises, d'évoquer ses besoins, d'exprimer ses préoccupations etc. La semaine bilan s'accompagne d'un supplément de votre magazine municipal, un numéro spécial dédié au bilan de mi-mandat des actions municipales. Les années précédentes, ce rendez-vous a rencontré un franc succès, nous comptons sur votre présence du lundi 12 au lundi 19 juin, dans votre quartier !

Lundi 12 juin de 16h à 19h > Secteur Boisparisis : place François Mauriac, face à l'école Charlemagne

Mardi 13 juin de 16h à 19h > Secteur Vieux Pays : devant l'école Barbara

Mercredi 14 juin de 16h à 19h > Secteur le Parisis : sur la dalle du Parisis

Judi 15 juin de 16h à 19h > Secteur Normandie-Niémen : devant l'école Normandie-Niémen

Vendredi 16 juin de 16h à 19h > Secteur du Marché : Sur le pont en sortie de la gare RER

Samedi 17 juin de 10h à 12h > Secteur la Poste : sur la place, devant le commissariat

De 14h à 16h > Secteur Bois Fleuri : au bout de la piste cyclable

Lundi 19 juin de 16h à 19h > Secteur Renan Lavoisier : devant l'école Ernest Renan

« La participation citoyenne me tient à cœur. Elle a tout son rôle à jouer dans une ville et je

pense que c'est un des leviers pour lutter contre l'abstention, contre le désintéressement des gens à la vie politique et pour responsabiliser les citoyens » Daniel A.

Le Budget de participation citoyenne: vous imaginez, la Ville réalise

Pour la deuxième année consécutive, Villeparisis met en place un Budget de participation citoyenne. À l'automne 2022, tous les habitants ont eu la possibilité de proposer un projet. Après cela, les projets soumis sont instruits par les services municipaux lors d'auditions des porteurs de projets. Les personnes dont les projets sont inéligibles, car souvent en dehors du champ de compétence de la Ville, reçoivent des explications. Si plusieurs Villeparisiens proposent les mêmes projets ceux-ci sont fusionnés, puis ils sont soumis au vote des habitants.

Récemment, vous avez été 1146 à voter pour votre projet préféré. 5 projets BPC 2023 ont été retenus: créer des espaces verts dans la ville, installer des figurines de signalisation routière à proximité des écoles, améliorer l'aire de jeux du Mail de l'Ourcq, végétaliser l'avenue Eugène Varlin et réaménager la ludothèque qui seront réalisés avec l'enveloppe de 260000 euros du BPC. Quant aux projets du BPC 2021/2022, 3 sur 4 ont déjà été livrés: « développer les pistes cyclables », « diversifier l'aire de jeux du parc Honoré de Balzac » et « rendre le canal plus agréable ». Le quatrième et dernier projet du BPC 2021/2022 « construire un city-stade » sera livré cet été !

« Le BPC permet aux habitants de déposer un projet pour embellir la ville par exemple. J'ai déposé un projet sur un sujet qui me tient à cœur, les pistes cyclables, et je suis très contente qu'il ait abouti. Je vais en déposer d'autres, dès la prochaine édition ! » Nathalie K.

Rendez-vous dès cet automne pour déposer votre projet au budget de participation citoyenne sur participation.villeparisis.fr !

Les outils de communication : donner la parole aux Villeparisiens

Villeparisis s'est dotée d'une plateforme : participation.villeparisis.fr, pour centraliser toutes les demandes de participation citoyenne. Sur cette plateforme, vous pouvez vous informer mais également donner votre avis, lors du BPC, lors des enquêtes publiques, ou lors des consultations. Récemment, les Villeparisiens ont été consultés sur plusieurs sujets : la nouvelle dénomination de l'équipement sportif rue Jean Monnet, que vous avez choisi d'appeler « centre sportif Marie-Amélie Le Fur » et le choix de la fresque de la Maison des Droits Jeanne Chauvin. Dans le [Villeparisis.mag](https://villeparisis.mag), les habitants sont également mis à contribution. Le magazine est pensé pour les Villeparisiens, il leur parle et les fait parler. Donner la parole aux habitants est une priorité. Dans la rubrique « Retour en images » page 4, la première image est une photographie postée par un Villeparisien sur les réseaux sociaux et qui a remporté le vote. De même, tous les mois, un ou une habitante est mis en avant dans le portrait page 13.

Pour plus de transparence et d'accessibilité, tous les conseils municipaux sont retransmis en direct en audio sur les réseaux sociaux de la Ville et vous pouvez les retrouver [sous format podcast en ligne](#).

Si vous souhaitez proposer un sujet ou donner votre avis contactez le service communication au 01 64 67 52 84 ou journaliste@mairie-villeparisis.fr

CPC, CMJ, CCE: mettre les habitants au coeur de la démarche politique

Les instances participatives citoyennes facilitent l'engagement et la contribution directe des habitants à la vie citoyenne. À Villeparisis, elles prennent différentes formes: Le Conseil de participation citoyenne, le Conseil municipal des jeunes et le Conseil communal des enfants. Les conseils d'habitants donnent une voix aux habitants volontaires en leur permettant de s'impliquer dans les projets portés par la Ville. Mis en place en début de mandat, le Conseil de participation citoyenne arrive à son terme et vous pourrez déposer votre candidature à partir du mois de septembre afin de l'intégrer. Le CPC se forme après un tirage au sort et ses rôles sont de rendre des avis consultatifs sur les projets menés par la Ville et d'impulser ses propres projets et ses thématiques de travail. Le CMJ et le CCE permettent également de mettre ces jeunes élus au cœur de l'actualité communale et de les faire participer à la vie locale. Après élections, leurs membres deviennent les représentants de leurs pairs et apprennent également le fonctionnement d'une instance démocratique et les étapes de mise en place d'un projet politique. Pour les jeunes villeparisiens, c'est souvent leur premier grand pas dans la vie citoyenne

« Cela fait 20 ans que je vis à Villeparisis, quand j'ai entendu parlé du CPC, j'ai naturellement postulé pour pouvoir contribuer à la vie de ma ville, être mieux informé de ce qui s'y passe et donner mon avis » Mustapha H.

Agora citoyenne : des thématiques d'actualité

En 2023, Villeparisis lance les Agoras citoyennes. La première a eu lieu lors du Mois de l'environnement, le jeudi 20 avril, sur le thème de la biodiversité en milieu urbain. En présence d'experts, des habitants

ont échangé, débattu et beaucoup appris sur ce sujet. Elles permettent aux Villeparisiens de se rassembler, d'apprendre et de débattre autour d'une thématique de la ville de demain, en présence d'intervenants extérieurs, d'experts sur le sujet choisi. C'est l'occasion de réfléchir, d'envisager le Villeparisis de demain, et de dessiner ensemble une ville plus participative, plus verte, plus innovante, plus inclusive.

Vous avez un thème à proposer pour une future Agora ? Contactez le service démocratie participative au 01 64 67 52 13 ou participation.citoyenne@mairie-villeparisis.fr

" La démocratie participative est une démarche qui n'est pas toujours simple et même parfois caricaturée, mais par notre action, nous démontrons quotidiennement, avec vous, qu'elle peut exister localement, qu'elle peut avoir du sens et qu'elle peut donner lieu à des actions concrètes. " Michèle Pélabère, adjointe au maire chargée de la participation citoyenne et de l'évaluation des politiques publiques.





Infos pratiques

Depuis peu adhérente de l'association « Empreintes citoyennes », la Ville a déposé son dossier de candidature et devrait recevoir le label « Villages et Villes citoyen(ne)s » !

Liens utiles

[La plateforme dédiée à la démocratie participative à Villeparisis](#)